

1. DESCRIPTION DU SERVICE

ODYSSI propose à ses abonnés ayant souscrit au service « e-facture » la mise à disposition de leurs factures d'eau et/ou d'assainissement sous format électronique. Les présentes conditions générales définissent les modalités d'accès, de fonctionnement et de gestion de ce service.

- Les factures électroniques sont disponibles dans l'espace client accessible sur le site www.odyssi.fr, via un identifiant et un mot de passe. Elles sont mises en ligne au même rythme que les factures envoyées par courrier postal.
- Le service est accessible 24h/24 et 7j/7 depuis tout appareil connecté à Internet.
- Un courriel est envoyé à l'adresse électronique fournie lors de l'inscription pour informer le client de la mise à disposition de chaque nouvelle facture.
- Les factures électroniques restent consultables pendant une durée de **3 ans**, sous réserve que le compte client reste actif. L'archivage débute à partir de la première facture mise en ligne.
- Pour une conservation au-delà de cette période, le client doit procéder à l'archivage sur le support électronique de son choix.
- En cas de résiliation du compte, les factures archivées restent accessibles pendant **1 an** à compter de la date de résiliation.
- Les factures liées aux frais de souscription et de résiliation ne sont pas disponibles en format électronique et seront envoyées par courrier postal.

2. ADHESION AU SERVICE

- L'adhésion s'effectue en ligne via la création d'un espace personnel sur www.odyssi.fr, sous réserve que le client ait opté pour le paiement par prélèvement automatique.
- Un courriel de confirmation est envoyé à l'adresse enregistrée pour validation.
- Tout changement d'adresse électronique doit être signalé. À défaut, le client ne recevra plus les notifications de mise à disposition, mais les prélèvements continueront d'être effectués.

3. ACTIVATION ET DUREE DU SERVICE

- La première facture électronique sera disponible à la prochaine date habituelle d'édition. Si cette date est trop proche de la souscription, une dernière facture papier pourra être envoyée.
- Le service prend effet dès le lendemain de l'adhésion et est conclu pour une durée **indéterminée**.
- En cas de changement d'adresse e-mail non signalé, les notifications ne seront plus envoyées, mais les factures resteront disponibles en ligne et les prélèvements maintenus.
- La résiliation peut être effectuée à tout moment via le formulaire disponible dans l'espace client. Un retour au format papier est alors appliqué. Si la résiliation intervient trop près de la date d'édition, une dernière facture électronique pourra être envoyée.

4. CONDITIONS TARIFAIRES

La souscription et l'utilisation du service « e-facture » sont **gratuites**, hors frais de connexion à Internet, qui restent à la charge du client.

5. CONDITIONS D'ADHESION

Le service est réservé :

- Aux **clients particuliers** (personnes physiques non assujetties à la TVA),
- Aux **abonnés professionnels**, sous réserve de disponibilité dans la commune desservie.

Le client certifie l'exactitude des informations fournies lors de l'inscription et garantit Odysse contre tout dommage ou litige résultant d'informations erronées.

6. STATUT DE LA FACTURE ELECTRONIQUE

- La facture électronique constitue un **document légal** équivalent à la facture papier pour les particuliers.
- Elle **ne constitue pas un justificatif fiscal** pour les professionnels ou entreprises.
- Le client peut imprimer sa facture au format PDF, mais cette impression n'a pas de valeur juridique. En cas de besoin, un duplicata papier peut être fourni par Odysse.

7. RESILIATION DU SERVICE

- Le client peut résilier son adhésion à tout moment via son espace personnel. Une confirmation est envoyée par e-mail sous 48 heures.
- La résiliation entraîne le retour à l'envoi des factures papier par voie postale.
- Si la résiliation intervient trop près de la date d'édition, elle prendra effet à la facture suivante.

8. DELAI DE RETRACTATION

Conformément à l'article L.121-20 du Code de la Consommation, le client dispose d'un **délai de 7 jours** pour exercer son droit de rétractation sans justification ni pénalité, à compter de la réception de la confirmation de souscription par Odyssi.

Si ce délai expire un samedi, dimanche ou jour férié, il est prolongé jusqu'au jour ouvré suivant. La rétractation peut être exercée par simple e-mail mentionnant la référence client à l'adresse indiquée sur le site www.odyssey.fr.